

COLLECTE DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES EN MONTÉRÉGIE

Dates et points de dépôt



13 au 17 novembre 2023, 9h à 12h et 13h à 16h

Uniag Coopérative Sainte-Martine

195, rue Sainte-Marie, Sainte-Martine
450 427-2003, poste 11201



Garage municipal de Franklin

1570, route 202, Franklin J0S 1E0
Sur rendez-vous : 450 827-2538, poste 7



20 au 24 novembre 2023, 9h à 12h et 13h à 16h30

Transport MLGL

1100 rue Bernard, Acton Vale J0H 1A0



23 au 25 novembre 2023, 9h à 16h30

Écocentre de la MRC de Rouville

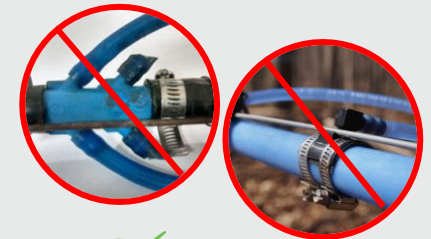
135, chemin Ruisseau Saint-Louis Est, Marieville J3M 1P1
450 693-2326 poste 2

IMPORTANT

- Véhicules lourds et tracteurs interdits.
- Déchargement manuel.
- La collecte est gratuite si la tubulure est bien préparée sinon, elle sera refusée.
- Les acériculteurs des MRC suivantes peuvent rapporter leurs tubulures en tout temps, à l'année, à leur écocentre selon les heures d'ouverture : Haute-Yamaska (Granby et Waterloo) et Rouville (Marieville)

Comment participer

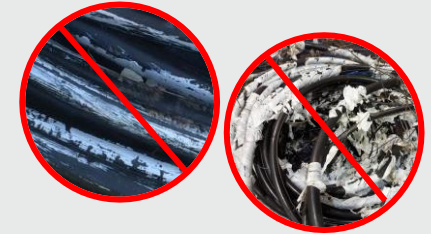
1. Retirer la broche et les pièces métalliques connexes.



2. Séparer les tuyaux maîtres des tubes de dimension 5/16. Les raccords et chalumeaux en plastique connectés à la tubulure sont acceptés.



3. S'assurer que la tubulure rapportée au point de dépôt soit propre : absence de peinture, autre plastique ou contaminant.



4. Apporter au point de dépôt.